

ACTUALITÉ COOPÉRATIVE

La révolution du temps choisi

« LE PIB MESURE TOUT, SAUF CE QUI FAIT
QUE LA VIE VAUT LA PEINE D'ÊTRE VÉCUE. »

ROBERT KENNEDY

Revenu garanti, autonomie et coopération, telle est la magnifique triade visionnaire du philosophe André Gorz, militant de la fin du travail « emploi salarié », c'est à dire de l'emploi subordonné et rémunéré sur la base d'une valeur décidée par le capitalisme. Pour Gorz, libre penseur d'une économie sociale et solidaire, la valeur du travail est avant tout la somme des trésors de créativité et d'intelligence individuelle ou collective que les êtres humains sont capables de réaliser et que le capitalisme est bien incapable de rémunérer.

Pour autant, ce changement de paradigme se heurte à une économie encore vaniteuse qui continue de jurer par la croissance, même s'il est criant d'observer que seule une classe moyenne supérieure accède au sommet du salariat privé. À l'inverse, pour beaucoup, la simplicité va souvent de pair avec la modestie. Méditons un instant, en mémoire du discours de Robert Kennedy, quelques semaines avant sa mort, quand il dit : « *Le PIB mesure tout, sauf ce qui fait que la vie vaut la peine d'être vécue.* »

Restons audacieux, plusieurs conditions doivent être réunies pour expérimenter ces nouveaux rapports au travail :

La valeur du travail n'est plus appréciée par sa durée – à ce titre, les artistes n'expriment pas de revendications majeures sur le temps de travail.

Le temps libre n'a plus le complexe de culpabilité dès lors que le travail est autonome, créatif et libéré du salariat subordonné.

Des organisations collectives à l'instar des coopératives doivent continuer d'inventer de nouvelles règles du jeu pour innover socialement.

Des politiques éclairées devront, à l'avenir défendre l'idée d'un revenu minimum défini comme un mécanisme distributif assurant un niveau de

vie suffisant pour accéder aux biens et aux services essentiels. La nécessaire mise à jour d'un revenu garanti inconditionnel, qui se substituerait au maquis des allocations spécifiques (RSA socle, activités, ASS, ARE...) sans évidemment toucher aux cotisations qui financent notre système de protection sociale (sécurité sociale, indemnisation chômage, santé, retraite...) est-elle encore utopique ?

Fort heureusement, de nombreux projets sont déjà à l'œuvre ici et maintenant dans notre nouveau monde en « transition », dans une économie qui bascule vers des développements harmonieux, organisés collectivement. Ces biens et services responsables, qu'on retrouve majoritairement dans nos Coopératives d'Activités et d'Emploi concernent autant des créations artistiques que des formes contributives de l'internet, des soins et services aux personnes aussi bien que des objets alimentés par des énergies renouvelables ou encore les produits d'une agriculture biologique... Ils soutiennent particulièrement un vrai travail, socialement plus utile à des producteurs vers des consommateurs ou usagers responsables, qu'une consommation « toujours plus », entretenue par l'épandage de pesticides, ou la fabrication de produits à jeter, liés à l'obsolescence programmée.

Enfin, l'esprit de la loi Economie Sociale et Solidaire qui reconnaît – soyons fiers - l'entrepreneur salarié associé en Coopérative d'Activités et d'Emploi - suggère qu'il est permis en partie de se soustraire du lien de subordination au profit d'un travail autonome, choisi et plus épanouissant en devenant co-entrepreneur.

Un certain nombre d'activités et de métiers - qu'on retrouve en dehors des CAE - permettent aussi de passer du temps avec ses enfants, de poursuivre d'autres projets sociaux, politiques, artistiques... autant de symboles d'une richesse sobre, mais certainement heureuse.

EDITO

par Stéphane Bossuet

Eu égard aux mouvements de scène et de rue de l'été 2014, la question est de savoir comment continuer à parler des « intermittents » sans s'interroger nous aussi, coopérateurs du nouveau siècle, sur la dissociation entre travail et emploi, sur la valeur du travail non rémunéré, sur la difficulté de dire quand commence et quand s'arrête le travail dans nos différents secteurs d'activités au sein d'Artenréel.

Souvenir d'un été jadis, en 2003 Artenréel fût conçue à cette époque où la difficile question de l'intermittence fût à contrario génératrice d'innovation pour mettre en œuvre une coopérative. Utopie d'une émancipation heureuse qui irait jusqu'à choisir son temps de travail, voire une nouvelle représentation du sens du temps libre car, cessons de tergiverser, il persiste encore et toujours de sérieux doutes d'un retour au plein emploi. Nous ne remercierons jamais assez les camarades du cinéma et de la scène d'avoir su poser la vraie question de la protection sociale de tous les travailleurs à l'emploi discontinu.

Règle ou exception des secteurs culturels, il s'agit ici et maintenant de défendre de nouveaux droits associés à la mobilité et à la flexibilité de l'emploi. Les mutations et transformations du travail et la fin de l'emploi salarié subordonné exigent de nouvelles protections sociales et de nouvelles organisations du travail pour lesquelles les CAE luttent depuis 20 ans.

Aujourd'hui avec la promulgation de la loi sur l'Economie Sociale et Solidaire, une partie de la bataille coopérative semble être en bonne voie.



Illustration : Snyder

Artenréel associe depuis sa création des artistes aux activités interdisciplinaires, les métiers représentés en son sein, sont riches et variés.

À chaque numéro, nous en évoquons quelques-uns.

LES ACTIVITÉS DANS ARTENRÉEL

- **Barbara Leboeuf est** ARTISTE CÉRAMISTE
- **Céline Flieg alias la Rainette loquace est** CONCEPTRICE-RÉDACTRICE
- **Jérôme Saint-Martin est** PHOTOGRAPHE
- **Ivan Schneider alias Snyder est** GRAPHISTE, ILLUSTRATEUR DURABLE ET ESS

ARTENRÉEL VUE DE L'EXTÉRIEUR

Rencontre avec **Francis Kern** professeur en sciences économiques à l'Université de Strasbourg (Unistra),

VOUS ÊTES PROFESSEUR DE SCIENCES ÉCONOMIQUES, MAIS AUSSI UN OBSERVATEUR ATTENTIF, ET UN ACTEUR ENGAGÉ DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE UN PEU PLUS ?

En 1999, j'étais administrateur du Pôle Européen d'Economie et de Gestion lorsque dans le cadre du contrat de plan Etat Région, nous avons créé en partenariat avec la Chambre de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) un Observatoire régional sur l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Xavier Boos, qui était correspondant à l'économie sociale à la Préfecture de Région m'a aidé à construire un réseau d'acteurs afin d'organiser des forums et des échanges autour des initiatives liées à l'ESS. C'est l'époque du lancement de la CRESS où je découvre de nouvelles formes de coopératives, même si en tant que militant, je connaissais déjà les SCOP à travers l'expérience de la Fonderie de la Bruche. Avec l'Observatoire nous avons organisé au PEGE une dizaine de rencontres et journées d'études, dont l'une sur l'histoire de la coopération et une autre sur les nouvelles formes de coopératives qui sont nées au début des années 2000, les SCIC et les CAE.

Cet observatoire s'appuyait alors sur la CRESS et le Bureau d'Études Théoriques et Appliquées, le BETA, un labo de recherche du CNRS. Dans notre labo avec la crise du fordisme nous avons travaillé sur les dynamiques d'innovations technologiques puis institutionnelles et socio organisationnelles comme autant de leviers de sorties de crise. Plus récemment en 2010, dans le cadre de l'Observatoire avec la CRESS, nous avons publié une étude qui a donné lieu à plusieurs rencontres au PEGE pour échanger avec les acteurs de l'ESS sur les enjeux de l'innovation sociale, qui est au cœur de la dynamique de l'ESS. L'ESS impulse des innovations sociales, qu'il s'agisse de l'auto partage, de nouvelles approches des services à la personne ou de l'insertion par l'économie, du commerce équitable, des AMAP...

Depuis huit ans, je suis président de COLECOSOL, une association qui a pour but de promouvoir en Alsace le commerce équitable, la consommation responsable et l'Economie Solidaire, je suis à ce titre, aussi administrateur de la CRESS.

Enfin l'existence de l'Observatoire a permis grâce à l'initiative de Josiane Stoessel de faire exister un master en IP de l'ESS à

la Fonderie à Mulhouse qui est cohabilité, par l'université de Haute Alsace et l'université de Strasbourg où par la formation collaborent universitaires et acteurs professionnels.

L'Alsace est donc un territoire très fortement doté du côté de l'Economie Sociale et Solidaire, d'autant qu'on peut ajouter à ce paysage les CAE.

QUEL EST VOTRE REGARD EN TANT QUE CHERCHEUR EN ÉCONOMIE SUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL AUJOURD'HUI ET LES SOLUTIONS PROPOSÉES PAR LES CAE ?

Comment concevoir une société où l'on peut partager le travail et ne pas subir un travail contraint ? Le partage du travail semble être la seule manière de lutter contre le chômage, même si depuis 2002, la réduction du temps de travail subit des attaques en règle permanentes. En réduisant le temps contraint, on libère du temps créatif. La vraie vision de la société pour moi est celle où l'on arrête de produire pour produire, de consommer pour consommer, celle où l'on abaisse le temps de travail pour aller vers un temps de travail choisi, réduit ou non, c'est ce qu'on appelle la révolution du temps choisi. Je vous invite à ce sujet à lire Jean-Claude Moog Et si on réduisait le travail demain.

Je suis fasciné par les parties prenantes différentes que l'on trouve dans les SCIC, avec cette forme de gouvernance intéressante dans laquelle des usagers, des collectivités et des salariés se trouvent associés. Le principe est similaire dans les CAE où l'on est à la fois entrepreneur et sociétaire selon une vision positive où les entrepreneurs se soutiennent. Schumpeter est cet économiste autrichien, qui a vécu au début du XXème siècle et a dû fuir le nazisme en s'exilant aux USA, qui a proposé une définition de l'Entrepreneur qui innove non pas par le risque qu'il prend en investissant ses capitaux mais par le fait qu'il porte de nouvelles combinaisons qui permettent de rompre avec les routines existantes dans la vie économique et professionnelle qu'il appelle innovation.

L'ESS permet de faire surgir des entrepreneurs collectifs dans les projets coopératifs et associatifs et des entrepreneurs sociaux porteurs d'innovations sociales



«JE SUIS FASCINÉ PAR LES PARTIES PRENANTES DIFFÉRENTES QUE L'ON TROUVE DANS LES SCIC, AVEC CETTE FORME DE GOUVERNANCE INTÉRESSANTE DANS LAQUELLE DES USAGERS, DES COLLECTIVITÉS ET DES SALARIÉS SE TROUVENT ASSOCIÉS.»

DE QUELLE MANIÈRE ENVISAGEZ-VOUS L'AVENIR DU TRAVAIL ?

Dans la réalité actuelle, on assiste à une précarisation du travail, avec la fin du CDI, l'augmentation du travail temporaire ainsi que de nombreuses souffrances repérées au travail. Il faut donc transformer cette précarisation du travail de manière positive en conciliant précarité et créativité, pour se faire il faut concevoir un contrat tout au long de la vie active qui pourrait avoir comme support l'allocation universelle.

Philippe Van Parijs est ce philosophe et économiste belge qui a théorisé une solution originale pour réformer l'Etat providence, l'allocation universelle versée à tous de manière inconditionnelle toute au long de sa vie, elle permettrait entre autre de promouvoir les emplois à temps partiel choisi. On voit comment les SCOP et les autres regroupements coopératifs peuvent préfigurer d'une approche multi dimensionnelle du travail qui permette de concilier travail salarié contraint mais aussi responsabilité managériale et innovation collective.

PAROLES D'ASSOCIÉS

L'assemblée Générale annuelle du 25 juin 2014 a soumis au vote l'entrée de nouveaux associés désireux de rejoindre le groupe déjà existant. Ainsi **Jessica Blanc, Anne-Laure Guidicelli, Nicolas Kempf, Barbara Leboeuf, Véronique Oshé, Elody Pompey, Arnaud Redoutey et Sadaf Zarer**, tous entrepreneurs salariés ou salariés de l'équipe d'appui, entrés depuis plus de deux ans dans la coopérative, ont été élus à la majorité des voix. Ils s'engagent de la sorte dans le sociétariat en apportant au capital dès leur entrée, la somme de 500€

soit 25 parts sociales d'un montant de 20€ chacune. Ils s'engagent également à souscrire et à libérer des parts sociales dans le cadre du prélèvement statutaire sur la base d'un montant fixé à 1% de leur salaire brut annuel. Au-delà de leur contribution financière, ces nouveaux associés pourront à présent participer aux conseils coopératifs lors desquels sont débattues et votées les grandes orientations de la CAE.

De nouveaux associés viennent agrandir le cercle !

PORTRAITS D'ENTREPRENEURS

Elodie Pompey

Auteur, animatrice d'ateliers d'écriture, formatrice, miniaturiste.

Elodie s'est toujours posée beaucoup de questions, c'est ce qui l'incite à s'inscrire en maîtrise de philosophie. N'ayant jamais vraiment souhaité devenir enseignante, elle travaille comme vendeuse, aux Galeries Lafayette puis chez Darty où l'aventure se termine par une profonde remise en question de son mode de vie. Elle démissionne et écrit son premier livre *Le dico farfelu d'Elodie*, publié aux éditions *Les petites vagues*.

Un rêve d'enfant qui se réalise. Par le truchement de son éditeur, Denis Betch, qui lui laisse une grande liberté, Elodie entre dans une nouvelle sphère du travail, pleine d'autonomie mais aussi parfois sans cadre ni contrainte, de quoi perdre pieds. Son désir de professionnalisation, elle le trouve d'abord à Trampoline, une association de lutte contre l'illettrisme, au sein duquel elle anime des ateliers d'écriture ou des *Dégustations d'Exquis mots*. En 2009, elle développe avec l'association Tôt ou t'art, proche des valeurs de culture du cœur, des ateliers d'écriture en mettant au centre de sa démarche les liens qui se créent par les mots et par l'art.

En 2012, elle cherche un autre statut et c'est à Arternréel, qu'elle trouve ce qui lui correspond, la possibilité de penser son projet avec beaucoup de liberté tout en appartenant à une structure solide. Elodie s'approprie l'outil, et multiplie les partenariats coopératifs avec des entrepreneurs salariés, s'offrant la possibilité de se confronter à d'autres démarches.

« *Aussitôt dit... aussitôt fée* » est le label qui rassemble son activité autour des mots, avec des ateliers d'expression qui s'adressent aux personnes touchées par des handicaps divers, leur permettant de déclencher les émotions par l'expression, tout en retrouvant son potentiel.



« *AUSSITÔT DIT... AUSSITÔT FÉE* » EST LE LABEL QUI RASSEMBLE SON ACTIVITÉ AUTOUR DES MOTS (...) ET AUSSI UN ESPACE DE RESSOURCE ITINÉRANT.

Les voyages qu'elle a fait étant adolescente, en Afrique - elle a vécu six ans en Côte d'Ivoire et deux ans au Sénégal - l'aident à percevoir différemment le monde, elle veut valoriser les autres cultures.

« *Aussitôt dit... aussitôt fée* », c'est aussi un espace de ressource qu'elle a créé suite à ses multiples rencontres avec des personnes en grande précarité.

Un espace ouvert sur rendez-vous à des abonnés, souvent des artistes qui cherchent des choses étonnantes - boutons, tissus, papiers, cartons, fil... des choses récupérées auprès de personnes qui souhaitent jeter. C'est la seule ressourcerie itinérante.

www.aussitotfee.com

Jessica Blanc

marionnettiste, conteuse, intervenante artistique.

ENTRE LA CRÉATION ET LA TRANSMISSION EN INTERVENTIONS ARTISTIQUES...



Marquée par l'échec scolaire, Jessica se reconstruit à l'adolescence grâce à l'artistique, la danse, le théâtre, les arts-plastiques. Attirée dès l'âge de quinze ans par la marionnette, elle étudie aux Beaux-Arts de Nancy puis se forme à la marionnette à Paris à l'école du Théâtre aux mains nues. Elle y travaille trois ans en tant qu'intervenante artistique. Puis, elle souhaite mettre en place ses propres projets de contes et marionnettes.

Elle cherche des formes qui lui permettent de travailler

avec les images et la parole, et pour chaque histoire, est en quête de la manière ou du style de manipulation qui convient le mieux : marionnettes à vues pouvant être des images animées, du théâtre de papier, de la manipulation d'objets. Elle tourne ses spectacles dans des théâtres de proximité, des fêtes, des festivals de marionnettes ou de contes, des médiathèques et dernièrement au musée Würth sur le thème de l'arbre. Un thème qui lui est cher, puisqu'elle explore depuis peu, la possibilité de faire entrer dans ses spectacles la thématique de l'environnement et de la nature. Son travail, se partage entre la création et la diffusion de spectacle à 50% avec la transmission et l'intervention. La réflexion autour de la pédagogie l'intéresse beaucoup, comment apprendre à apprendre, comment transmettre dans la bienveillance affective. C'est ce travail entre l'artistique et l'apprentissage de la confiance, qu'elle met en œuvre dans ses ateliers pour des publics variés tels que des enfants en difficultés scolaires, des personnes en situation de handicap ou primo-arrivants, des enfants de maternelle. Poussée par une recherche de cohérence dans la pédagogie coopérative, Jessica devient entrepreneur salariée chez Arternréel à partir de 2011. Elle abandonne l'intermit-

tence pour adopter cet autre système d'organisation plus proche de la coopération qu'elle recherche. Déçue par le monde associatif, elle trouve à Arternréel une intelligence collective positive qui ne l'a jusqu'alors jamais déçue. En 2014, elle devient associée d'Arternréel, poussée par le développement des pôles métiers et des laboratoires mis en place. Elle souhaite y développer un « labo » autour des pédagogies coopératives afin d'échanger les savoirs faire, découvrir les complémentarités et à terme travailler avec l'Education Nationale dans le sens de la pédagogie coopérative.

Un peu plus loin encore, elle se prête à rêver à la création d'un lieu de formation, gîte d'accueil nature, dans la grange de l'ancienne forge qu'elle restaure en éco-construction en Lorraine.

D'ici-là, vous pouvez voir ses spectacles au *Festival Figura* en Belgique les 15 et 16 novembre prochains et sa compagnie ABOUDBRAS sera accueillie au *Festival des Arts de La Rue* de Grand-Bassam en Côte d'Ivoire en 2015, avec les spectacles *Terra Madre* et *Les Contes de l'Arbre Monde*.

www.aboudbras.eu

ARTISTES EN PROJETS COOPÉRATIFS

Un nouveau site pour Artenréel

S'il y a un sujet qui tenait à cœur de tout un chacun au sein d'Artenréel, c'est bien la refondation de son site internet ! On peut le dire, c'est chose faite, et ceci grâce au travail coopératif de plusieurs graphistes et de l'équipe d'appui d'Artenréel.

Tout a commencé par de nombreuses réunions qui ont permis d'élaborer le cahier des charges. Notre ancien site datant de la décennie précédente, il nous fallait inventer un outil plus performant, fonctionnel pour les salariés et plus dynamique pour les visiteurs.

Son référencement se devait d'être irréprochable, ses fonctionnalités nombreuses, facilement administrables et bien sûr en lien avec notre présence sur les réseaux sociaux. Un fois élaborées les couleurs du logo et la charte graphique, travail accompli par Yann Cartaud et Ivan Schneider, Arnaud Redouty a pu élaborer le site avec son thème graphique choisi de concert, Ivan Schneider a lui prit en charge l'infographie interactive et les illustrations, l'équipe salariée s'étant chargée des contenus rédactionnels complétés par les fiches artistes rédigées par les

intéressés eux-mêmes. Lionel Grob, quant à lui, a pu dès le début donner ses avis éclairés et faire partager ses compétences dans l'élaboration du cahier des charges. Bref, un travail largement participatif que vous pouvez désormais découvrir sur :

www.artenreel.com



Photo : Anne-Laure Guidicelli

LES CHIFFRES

par Joël Beyler

Temps et revenus dans la CAE

ANALYSE ÉCONOMIQUE DU REVENU DES ENTREPRENEURS SALARIÉS D'ARTENRÉEL.

Sur l'année 2013, les 93 entrepreneurs salariés en activité ont réalisé un chiffre d'affaires (CA) Hors Taxes (HT) d'environ 1 250 000 €. Chiffre tout à fait honorable, mais que traduisent ces chiffres ?

Il convient de distinguer dans l'analyse les ES de moins de 3 ans, pleinement inscrits dans le dispositif d'accompagnement de la CAE, des ES de plus de 3 ans, en principe autonomes et éligibles au sociétariat.

• 1^{er} constat : les volumes d'activités différent selon l'ancienneté

53 ES (soit 57%) ont moins de 3 ans d'ancienneté : ils réalisent ensemble 40% du CA total. 40 ES (soit 43%) ont une ancienneté supérieure à 3 ans et réalisent 60% du CA total. Ainsi, le CA d'un ES de moins de 3 ans est en moyenne d'environ 7 500 €, il double après 3 ans, pour atteindre 15 000 €.

• 2^{ème} constat : une maîtrise des frais d'activités et une priorité donnée aux salaires

Malgré les volumes réduits d'activités, les salaires bruts versés correspondent à environ à 50% des CA réalisés. En y rajoutant les charges patronales (taux moyen constaté environ 20%), une part de 30% du CA permet de couvrir les frais d'activités, tout en permettant d'envisager, pour certains, une situation bénéficiaire lors de la clôture des comptes annuelle.

• 3^{ème} constat : les revenus doublent après 3 années d'ancienneté

Tout comme le CA, la moyenne des salaires bruts des ES de plus de 3 ans correspond au double des salaires bruts des entrepreneurs de moins de 3 ans (7 500 € brut contre 4200 € pour les moins de 3 ans).

• 4^{ème} constat : une poignée d'entrepreneurs gagnent plus que le SMIC

La moyenne des 10 salaires les plus élevés est d'environ 18 000 €, ce qui correspond à environ un temps plein au SMIC. Seuls quelques entrepreneurs ont ainsi un revenu supérieur au SMIC.

Pourtant, hormis les entrepreneurs qui sont dans une logique de temps choisi, tous semblent développer leur activité à temps complet. Nous devons nous interroger sur ce que ces chiffres cachent. Les entrepreneurs d'Artenréel sont-ils pluriactifs ? Ont-ils des activités en dehors de la coopérative ? Le temps de travail est-il choisi ou au contraire subi ? Quelle place occupe les revenus sociaux (chômage, RSA, etc.) dans le modèle économique d'un artiste ? Le temps de travail non rémunéré offre-t-il d'autres formes de gratifications ?

Cette photographie prise sous l'angle économique semble malgré tout donner des signes d'espoir. Le paradigme des indicateurs économiques est peut être dépassé et d'autres indicateurs viendront sans doute compléter cette analyse : l'étude SROI¹ en cours, visant à identifier la richesse sociale créée, nous donnera sans nul doute d'autres éléments d'appréciation. Enfin, autre fait positif pour notre organisation collective de travail : près de 15% du CA provient des projets collectifs encadrés par la coopérative.

1 Retour social sur investissement

→ ENTRÉES SORTIES ← ENTREPRENEURS SALARIÉS

→ Certains entrent dans Artenréel et découvrent le parcours de coopérateur qui les attend :

Jérémy Manequin (Producteur audiovisuel et technicien), **Camille Bouvet** (Fabrication et commercialisation de produits d'effets spéciaux), **Grégory Travassac** (Fabrication et commercialisation de produits d'effets spéciaux), **Romain Gautreau** (Graphiste, illustration), **Sara Beltran Garzon** (Graphiste multimédia), **Martine Gotteland** (Productrice et réalisatrice de prestations audiovisuelles), **Stefanie Schwab** (Réalisateur audiovisuel), **Hector Garcia Espinoza** (Infographiste multimédia), **Aurélien Pierre** (Artiste - Illustrateur), **Sylvia Kieffer** (Graphiste), **Margaux Hugbart** (Musicienne intervenante), **Maud Rottier** (Designer Bijoux), **Sandrine Roux Morand** (Tapissière) viennent d'entrer dans la CAE et nous leur souhaitons la bienvenue.

← D'autres entrepreneurs salariés poursuivent leur chemin ailleurs, ils déménagent, créent leur entreprise, trouvent un emploi salarié dans une structure, deviennent intermittent :

Déborah Adam, Elisabeth Baudry, Antoine Bert, Emeline Charbykeller, Gualterio Dazzi, Norbert Joly, Catherine Koenig, Juliette Labruyère, Muriel Mathieu, Dominique Mathis, Christophe Marguier, Delphine Schmoederer, ont souhaité prendre leur envol pour d'autres projets, nous leur souhaitons bonne chance.



13 rue Martin Bucer

67000 Strasbourg

03 88 44 50 99

www.artenreel.com

cooperative@artenreel.com

